



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux revoit les seuils de variation maximale des instruments financiers

Rabat, le 6 octobre 2023

Compte tenu de la conjoncture actuelle et de l'évolution des indicateurs boursiers, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux a décidé de revoir à la hausse les seuils de variation maximale applicables aux titres de capital inscrits à la cote à la Bourse des valeurs de Casablanca.

Aussi, à compter du 09 octobre 2023, la variation maximale, à la hausse et à la baisse, du cours d'un titre de capital pendant une même séance ne peut excéder les seuils suivants :

- 10% du cours de référence pour les titres de capital dont la cotation est en mode continu ;
- 6% du cours de référence pour les titres de capital dont la cotation est en mode fixing ;

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux continuera à suivre avec vigilance l'évolution de la Bourse et ne manquera pas d'utiliser les outils dont elle dispose afin de préserver le bon fonctionnement du marché des capitaux.

Décision du 6 Octobre 2023 relative aux seuils de variation d'un cours d'un instrument financier.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44^e pays signataire et le 3^e pays Africain. L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

<http://www.ammc.ma>



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E-Mail: dania.bouhlal@ammc.ma

Tél: 07 07 29 19 31